

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05806

Numéro SIREN : 830 417 309

Nom ou dénomination : A R RETOUCHERIE ET PRESSING

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 55229

12 OCT. 2021

N° 2065-SD
2021

DEPOT N° 55229

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe	☐	Régime réel normal	☐		
SI PME innovantes (cocher la case ci-contre)	☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) cocher la case	☐				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
AR RETOUCHERIE ET PRESSING 39 rue Lehot 92600 ASNIERES-SUR-SEINE	
SIRET 8 3 0 4 1 7 3 0 9 0 0 0 1 0	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Blanchisserie-teinturerie de détail	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %
	Bénéfice imposable à 28 %
	Déficit
	0
2 Plus-values	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
PV à long terme imposables à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%
	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse
	N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse
	N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE EXPERT6COMPTABLE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil
CABINET SOREL SAS 59 rue La Boétie 75008 PARIS	
Tél: 0145630909	Tél:
CGA/OMGA (Viseur conventionné) (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
	Date: 14052021 Lieu: ASNIERES-SUR-SEINE
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: SHAFQAT HUSSAIN
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐ prestataire :
------------------------------------	--

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e			
		f			
		g			
		h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)			

I REMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursement
SHAFQAT HUSSAIN	50						
11 LES LINANDES BEIGES 95000 CERGY							
MAHMOOD ASAD	50						
1 RUE ADOLPHE GUYOT CHEZ MR ABDUL TANVEER 92270 BOIS COLOMBES							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

obligatoire (article 54 quater
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AR RETOUCHERIE ET PRESSING

Adresse 39 rue Lehot 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

du
au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	BIBI FARZANA VENDEUSE	CHEZ MR SAID MEHMOUD 196 AVENUE D'ARGENTEUIL 92600 ASNIERES
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2020 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2020 . . ⑩	2 167
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire SHAFQAT HUSSAIN PRESIDENT		À ASNIERES-SUR-SEINE, le 14052021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

à remplir par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur état comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer le nombre d'opérations effectuées au cours de l'exercice N-1 (y compris les opérations de sous-capitalisation) dont le montant des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres

Désignation de l'entreprise <u>AR RETOUCHERIE ET PRESSING</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																										
Adresse de l'entreprise <u>39 rue Lehot 92600 ASNIERES-SUR-SEINE</u>																																																																																																																																																																																				
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>3</td><td>0</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>3</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>										8	3	0	4	1	7	3	0	9	0	0	0	1	0																																																																																																																																																											
8	3	0	4	1	7	3	0	9	0	0	0	1	0																																																																																																																																																																							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																														
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2"><u>31/12/2020</u></td></tr></table>																						Exercice N clos le												<u>31/12/2020</u>																																																																																																																																																		
										Exercice N clos le																																																																																																																																																																										
										<u>31/12/2020</u>																																																																																																																																																																										
<table><tr><td colspan="10">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td colspan="2">4 000</td><td>012</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">4 000</td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td colspan="2"></td><td>016</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td colspan="2">5 249</td><td>030</td><td colspan="2">1 135</td><td colspan="2">4 114</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td colspan="2">1 788</td><td>042</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 788</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td colspan="2">11 037</td><td>048</td><td colspan="2">1 135</td><td colspan="2">9 902</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td colspan="2"></td><td>052</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td colspan="2"></td><td>062</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td colspan="2"></td><td>066</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td colspan="2"></td><td>070</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td colspan="2">390</td><td>074</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">390</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td colspan="2">704</td><td>082</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">704</td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td colspan="2">3 255</td><td>086</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">3 255</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td colspan="2">397</td><td>094</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">397</td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td colspan="2">4 747</td><td>098</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">4 747</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td colspan="2">15 784</td><td>112</td><td colspan="2">1 135</td><td colspan="2">14 649</td></tr></table>												ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	4 000		012			4 000		Autres *		014			016			Immobilisations corporelles *		028	5 249		030	1 135		4 114		Immobilisations financières * (1)		040	1 788		042			1 788		Total I (5)		044	11 037		048	1 135		9 902		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052					Marchandises *		060			062					Avances et acomptes versés sur commandes		064			066					Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070					Autres * (3)		072	390		074			390		Valeurs mobilières de placement		080	704		082			704		Disponibilités		084	3 255		086			3 255		Charges constatées d'avance *		092	397		094			397		Total II		096	4 747		098			4 747		Total général (I + II)		110	15 784		112	1 135		14 649	
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	4 000		012			4 000																																																																																																																																																																										
		Autres *		014			016																																																																																																																																																																													
	Immobilisations corporelles *		028	5 249		030	1 135		4 114																																																																																																																																																																											
	Immobilisations financières * (1)		040	1 788		042			1 788																																																																																																																																																																											
	Total I (5)		044	11 037		048	1 135		9 902																																																																																																																																																																											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																																																																																																																																																																													
		Marchandises *		060			062																																																																																																																																																																													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																																																																																																																																																																														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070																																																																																																																																																																													
		Autres * (3)		072	390		074			390																																																																																																																																																																										
	Valeurs mobilières de placement		080	704		082			704																																																																																																																																																																											
	Disponibilités		084	3 255		086			3 255																																																																																																																																																																											
	Charges constatées d'avance *		092	397		094			397																																																																																																																																																																											
	Total II		096	4 747		098			4 747																																																																																																																																																																											
	Total général (I + II)		110	15 784		112	1 135		14 649																																																																																																																																																																											
<table><tr><td colspan="10">PASSIF</td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 500</td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td>126</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td colspan="2"></td><td>132</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td>134</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">(8 980)</td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">2 167</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td>140</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">(5 314)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">2 759</td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">449</td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td colspan="2">8 926</td><td>172</td><td colspan="2">16 755</td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">19 963</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">14 649</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td colspan="2"></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="2">4 417</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="2"></td></tr></table>												PASSIF										Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			1 500		Écarts de réévaluation		124					Réserve légale		126					Réserves réglementées *		130					Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			132			Report à nouveau		134			(8 980)		Résultat de l'exercice		136			2 167		Provisions réglementées		140					Total I		142			(5 314)		Provisions pour risques et charges		Total II	154					DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			2 759		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					Fournisseurs et comptes rattachés *		166			449		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	8 926		172	16 755		Produits constatés d'avance		174					Total III		176			19 963		Total général (I + II + III)		180			14 649		RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 417		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		
PASSIF										Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			1 500																																																																																																																																																																														
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																																																																																	
	Réserve légale		126																																																																																																																																																																																	
	Réserves réglementées *		130																																																																																																																																																																																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			132																																																																																																																																																																														
	Report à nouveau		134			(8 980)																																																																																																																																																																														
	Résultat de l'exercice		136			2 167																																																																																																																																																																														
	Provisions réglementées		140																																																																																																																																																																																	
	Total I		142			(5 314)																																																																																																																																																																														
	Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			2 759																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																																																																																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			449																																																																																																																																																																														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	8 926		172	16 755																																																																																																																																																																													
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																																																																																	
Total III		176			19 963																																																																																																																																																																															
Total général (I + II + III)		180			14 649																																																																																																																																																																															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 417																																																																																																																																																																											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																												
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																				

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AR RETOUCHERIE ET PRESSING		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 13/11/2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		Services *		217	218 31 916		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226 17 356	
	Autres produits					230 1 131	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232 50 403	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238 403	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242 15 967	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	291		244 446	
	Rémunérations du personnel *					250 28 228	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252 2 345	
	Dotations aux amortissements *					254 495	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260		262 16
Total des charges d'exploitation (II)						264 47 899	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270 2 504	
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)			294 337	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347, dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348)			300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 2 167	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 167	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352 2 167 354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		8 498 dont imputés sur le résultat :			360 2 167		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : AR RETOUCHERIE ET PRESSINGNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	4 000	402		404		406	4 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452	4 417	454		456	4 417	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	832	472		474		476	832	
Immobilisations financières		480	1 788	482		484		486	1 788	
TOTAL		490	6 620	492	4 417	494		496	11 037	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	356	544		546	356
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	641	562	139	564		566	779
TOTAL		570	641	572	495	574		576	1 135

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
	①	②	③	④	⑤				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
		Plus-values taxables à 19 % ①	579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : AR RETOUCHERIE ET PRESSING						Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614	616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666	
TOTAL		680		682		684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	8 4 9 8		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter						
Déficits imputés		983	2 1 6 7					
Déficits reportables		984	6 3 3 1					
Déficits de l'exercice		960						
Total des déficits restant à reporter		970	6 3 3 1					
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380		
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374	6 3 8 3	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 8 7 5 6	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:AR RETOUCHERIE ET PRESSING.....										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2020. et clos le:31/12/2020								Données en nombre de mois		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376	3,00		
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	31 916		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106	31 916		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	1 131		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113	17 356		
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144	18 487		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121	3 435		
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	5 585		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148	16		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152	9 036		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	41 367		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	41 367		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022			
Effectifs au sens de la CVAE *								023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence								024	/ / 160 / / /		
Date de cessation								/ /			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 0 4 1 7 3 0 9

Dénomination de l'entreprise

AR RETOUCHERIE ET PRESSING

Adresse (voie)

39 rue Lehot

Code postal

92600

Ville

ASNIERES-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HUSSAIN Prénom(s) SHAFQAAT
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
 Naissance: Date 14/10/1978 N° Département Commune PAKISTAN Pays
 Adresse : N° 11 Voie LES LINANDES BEIGES
 Code Postal 95000 Commune CERGY Pays

Titre (2) M Nom patronymique ASAD Prénom(s) MAHMOOD
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
 Naissance: Date N° Département Commune PAKISTAN Pays
 Adresse : N° 1 Voie RUE ADOLPHE GUYOT CHEZ MR ABDUL TANVEER
 Code Postal 92270 Commune BOIS COLOMBES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 0 4 1 7 3 0 9

Dénomination de l'entreprise

AR RETOUCHERIE ET PRESSING

Adresse (voie)

39 rue Lehot

Code postal

92600

Ville

ASNIERES-SUR-SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAS
A.R RETOUCHERIE ET PRESSING

Société par actions simplifiée
au capital de 1500 euros
Siège social
39, rue Lehot
92600 Asnières-sur-Seine
RCS de Nanterre n° 830 417 309

Rapport de gestion du président

Sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2020

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat.

Le présent rapport, de même que le bilan dudit exercice, le compte de résultat et l'annexe, le texte de résolution soumises à votre approbation et autres documents et renseignements s'y rapportant ont été tenus à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Le plan adopté pour le présent rapport est le suivant :

1. la présentation des comptes ;
2. le résultat de l'exercice et la proposition d'affectation de ce résultat ;
3. les diverses décisions qui vont être soumises à votre approbation.

1) Présentation des comptes :

Les comptes sont tenus et présentés selon les principes comptables en vigueur et selon les mêmes méthodes d'évaluation et de présentation que l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaire net s'élève à 31916 euros.

Le résultat d'exploitation s'élève à 2504 euros après dotation aux amortissements pour un montant de 495 euros.

Le résultat financier s'élève à -337 euros et résultat exceptionnel s'élève au montant de 0 euros.

Les comptes de la société font ressortir un bénéfice comptable de 2167 euros.

La société n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés.

1. Situation de la société et perspectives d'avenir :

La situation financière de la société A.R RETOUCHERIE ET PRESSING n'est pas satisfaisante, le chiffre d'affaires a baissé, en raison de la conjoncture sanitaire liée à la COVID 19, le résultat réalisé n'est pas lié à l'activité mais aux subventions reçues.

Nous ne pouvons pas juger les éléments comptables de cet exercice, car la situation a empêché l'activité de se dérouler normalement.

Nous constatons à travers cette situation que, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social, la société doit continuer son activité et remédier à ce problème par l'augmentation des résultats.

2. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Aucuns dividendes n'ont été distribués durant les trois derniers exercices.

3. Approbation des dépenses et des charges prévues par la loi en vigueur

Aucune dépense et charge relevant de cette loi n'a été enregistrée au cours de cet exercice.

d) Participations :

Conformément aux dispositions du code de commerce nous vous informons que la société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés.

2) Proposition d'affectation du résultat :

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice comptable de 2167 euros, que nous proposons d'affecter dudit bénéfice 150 euros, représentant 10 % du capital social et le reste, soit 2017 euros, dans le compte de report à nouveau.

4) Décisions soumises à l'approbation de l'assemblée :

Approbation des comptes et affectation du résultat

Sous les deux premières résolutions, il vous est demandé d'approuver les comptes de l'exercice et de décider l'affectation du résultat conformément à la proposition ci-dessus.

Pouvoirs pour formalités

Sous la troisième résolution, il vous est demandé de donner au gérant ou à son mandataire pouvoir d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Asnières-sur-Seine, le 20 septembre 2021

Le président



**SAS
A.R RETOUCHERIE ET PRESSING**

Société par actions simplifiée
au capital de 1500 euros
Siège social
39, rue Lehot
92600 Asnières-sur-Seine
RCS de Nanterre n° 830 417 309

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 20 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un
Le lundi vingt septembre
A 17 heures

Les associés de la société A.R RETOUCHERIE ET PRESSING au capital de 1500 euros divisés en 100 actions, dont le siège social est au 39, rue Lehot 92600 Asnières-sur-Seine, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par le président.

Sont présents :

Monsieur HUSSAIN Shafaqat , propriétaire de 50 actions, numérotées de 01 à 50.
Monsieur ASAD Mehmood, propriétaire de 50 actions, numérotées de 51 à 100.
Soit Deux associés présents.

L'assemblée est présidée par, Monsieur HUSSAIN Shafaqat, en sa qualité de président.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

-Le Président rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante [rappel de la nécessité de décider la poursuite de l'activité de la société malgré des pertes au moins égales à la moitié du capital social].

-Pouvoirs pour formalités.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- rapport de gestion et comptes annuels,
- texte de la résolution soumise aux associés.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met au aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales consécutives aux décisions adoptées ci-dessus.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

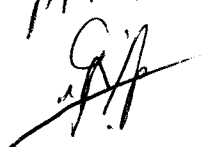
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède et qui a été signé par les associés présents.

Les associés :

Mr HUSSAIN Shafaqat
Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

lu et approuvé


Mr ASAD Mehmood
Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

lu et approuvé


PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20/09/2021

**SAS
A.R RETOUCHERIE ET PRESSING**

Société par actions simplifiée
au capital de 1500 euros
Siège social
39, rue Lehot
92600 Asnières-sur-Seine
RCS de Nanterre n° 830 417 309

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 20 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un
Le lundi vingt septembre
A 16 heures

Les associés de la société A.R RETOUCHERIE ET PRESSING au capital de 1500 euros divisés en 100 actions, dont le siège social est au 39, rue Lehot 92600 Asnières-sur-Seine, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par le président.

Sont présents :

Monsieur HUSSAIN Shafaqat , propriétaire de 50 actions, numérotées de 01 à 50.
Monsieur ASAD Mehmood, propriétaire de 50 actions, numérotées de 51 à 100.
Soit Deux associés présents.

L'assemblée est présidée par, Monsieur HUSSAIN Shafaqat, en sa qualité de président.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2020.
Affectation des résultats ;
Divers
Pouvoirs pour formalités.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

Le rapport de gérance sur la gestion de l'exercice social clos le 31-12-2020.
L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes ;
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et examiner les comptes de l'exercice clos le 31-12-2020, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 2167 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2020, décide d'affecter dudit bénéfice 150 euros, représentant 10 % du capital social et le reste, soit 2017 euros, dans le compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales consécutives aux décisions adoptées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Les associés :

Mr HUSSAIN Shafaqat
Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

lu et approuvé


Mr ASAD Mehmood
Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

lu et approuvé
